RÉCIT FIDÈLE

De ce qui s'est passé au grand dîner de la société de 1789, au palais-royal.

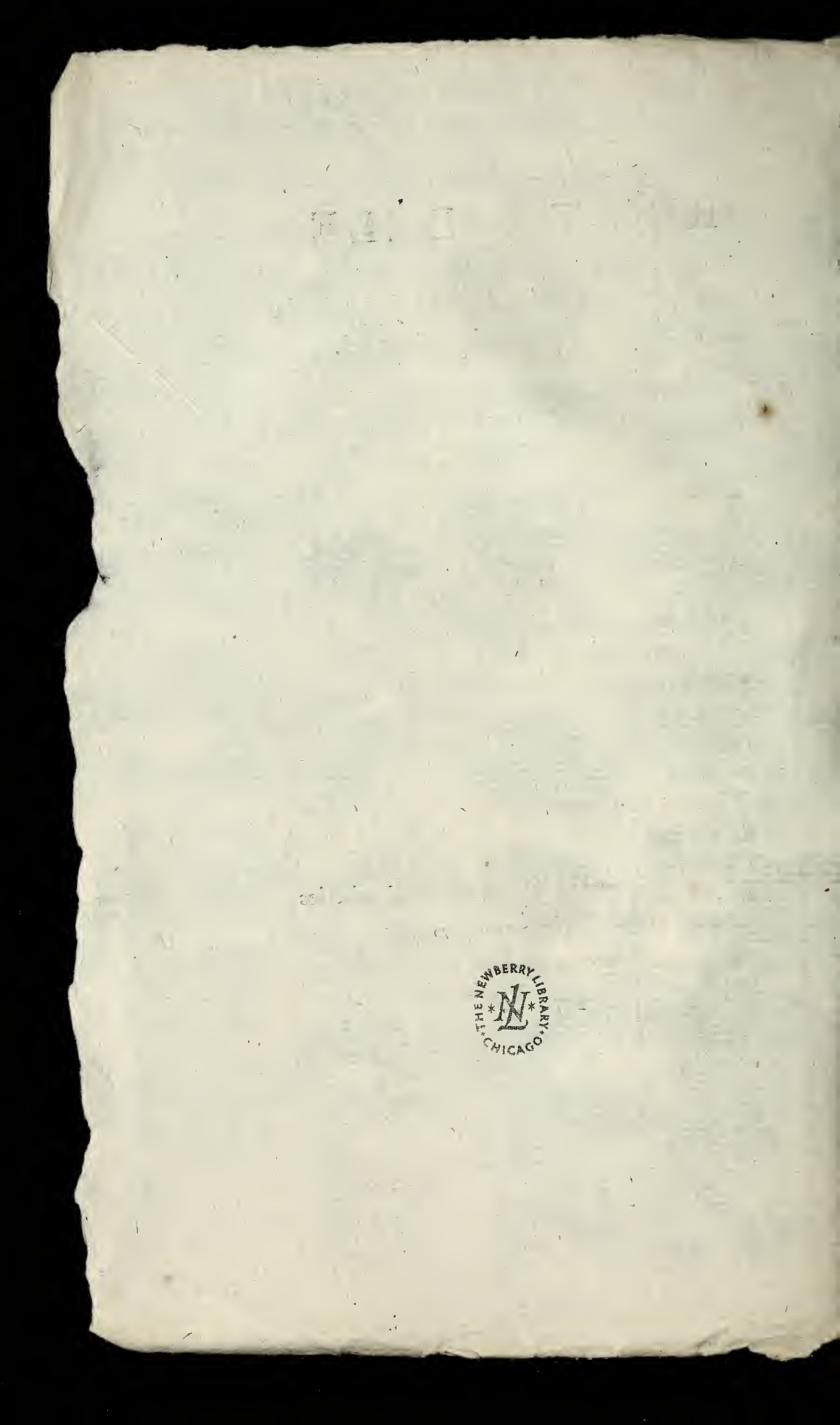
Le 17 juin 1790.

**
*

A PARIS,

De l'Imprimerie de Devaux, rue des Boucheries Saint-Honoré, N°. 7,

1790.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

RÉCIT FIDÈLE

De ce qui s'est passé au grand dîner de la société de 1789, au palais-royal.

Le 17 juin 1790.

LE 17 juin 1789, les représentans du peuple françois se sont constitués en assemblée nationale, et ont décidé du sort de la France, et peut-être de l'europe entière.

L'anniversaire de ce jour heureux sera éternellement cher à tous les amis de la liberté. Les membres et associés du club de 1789, l'ont célébré d'une manière digne de ses fondateurs.

Un repas civique les a réunis au nombre de deux cents : MM. Bailly, la Fayette, Syeyes, Chapellier y étoient, ayant au milieu d'eux le martyr de la liberté, le général Paoli.

Nulle santé particulière n'y a été portée : un sentiment d'affection plus universelle a été manifesté, et on en reconnoîtra le caractère au détail suivant.

Les santés portées par M. Bailly, l'ont été :

1°. A la constitution de la chambre des communes, le 17 juin, en assemblée nationale, et celui qui en a conçu l'idée.

2°. A la grande fédération du 14 juillet.

3°. A tous ceux qui ont voulu la liberté de leur pays et qui ont souffert pour elle.

4°. Hommage aux mânes de FRANKLIN, compagnon imprimeur, ministre plénipotentiaire en France, et principal fondateur de la liberté américaine.

5°. A ceux qui ont le courage de faire respecter les loix établies par les représentans d'un peuple libre.

6°. A tout ami de l'humanité.

7°. Aux amis de la constitution et de la tranquillité publique.

8°. Aux mesures bienfaisantes qui conduiront à la destruction de la mendicité.

Un membre a proposé qu'on fît, sur le champ, une contribution pour la délivrance des prisonniers détenus pour mois de nourrice. Une acclamation générale a accueilli le vœu, et on a remis entre les mains de M. le maire la somme destinée à cet acte de bienfaisance.

Les dames de la halle ont demandé à être in-

troduites, et elles ont présenté, avec des bouquets, l'adresse suivante.

« Messieurs,

» Dans ce jour qui nous rappelle une des plus belles époques de la nation françoise, permettez à de bonnes citoyennes de vous faire agréer et leurs hommages et leurs respects.

» Quoique nous soyons dans la saison des fleurs, nous n'aurions pu en trouver suffisamment, s'il avoit fallut donner une couronne à tous ceux d'entre vous qui en ont mérité. Nous n'en avons qu'une; nous la placerons sur la tête de M. l'abbé Sieyes, président de l'assemblée nationale, et nous croirons par-là couronner l'assemblée entière.

« Nous avons, en outre, un bouquet à lui offrir, comme au père de notre constitution.

» Nous en avons un pour notre bon maire, qui, par son génie et son patriotisme, a préparé, a aidé la formation de cette constitution.

» Nous en avons un pour notre bon général, à qui cette constitution doit une nouvelle vie. Sans lui, sans son activité, de belles loix auroient pu être faites, mais jamais elles n'auroient été exécutées.

» Nous avons un bouquet pour M. de Mi-

rabeau; il parle trop bien, il dit tous les jours de trop belles choses, pour que nous ne soyons pas intimidées quand nous cherchons à faire son éloge.

» Nous en avons un pour M. le Chapellier, qui, sans cesser d'être breton, est devenu bon parisien, et a fait souvent des demandes utiles en faveur du bon peuple de Paris.

» Nous en avons un pour M. l'évêque d'Autun, le seul de sa classe qui se soit rappellé que nous étions ses frères, et qui a su sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt général.

» Nous en avons un pour ce général étranger, qui ne l'est pas parmi vous : toute sa vie a été un combat pour la liberté contre le despotisme; et le général Paoli, sous ce rapport, figure bien auprès du général la Fayette.

» Nous en avons un.... Hélas ! non, messieurs, je me trompe, nous n'en avons plus, nos fleurs sont épuisées, avant que nous ayons pu vous exprimer les sentimens de nos cœurs.

» Jamais vos noms ne seront oubliés; nous les rappellerons à nos enfans, comme celui de leurs plus grands bienfaiteurs; il ne sortira jamais de notre mémoire, le souvenir agréable d'avoir vu réunir dans un même jour, dans un même lieu, à la société de 1789, tous les illustres

membres de l'assemblée nationale, à qui nous devons une constitution que nous bénirons tous les jours de notre vie ».

Une chanson patriotique a été chantée d'abord dans la grande salle du club, et répétée ensuite à la fenêtre, d'après la demande d'un peuple immense rassemblé dans le Palais-Royal. Nous pensons qu'elle fera à nos lecteurs le même plaisir qu'à ceux qui l'ont entendue :

AIR *des Dettes*.

Les traîtres à la nation
Craignent la fédération,
C'est ce qui les désole ;
Mais aussi depuis plus d'un an
La liberté poursuit son plan,
C'est ce qui nous console.

L'instant arrive où pour jamais
Vont s'éclipser tous leurs projets.
C'est ce qui les désole ;
Et l'homme enfin va pour jamais
Rétablir l'homme dans ses droits,
C'est ce qui nous console.

Il arrive souvent qu'au bois
On va deux pour revenir trois,
Dit la chanson frivole ;
Trois ordres s'étoient assemblés,
Un sage abbé les a mêlés,
C'est ce qui nous console.

Quelques-uns regrettent leurs rangs,
Leurs croix, leurs titres et leurs rubans,
C'est ce qui les désole;
Ne brillons plus, il en est temps,
Que par les mœurs et les talens,
C'est ce qui nous console.

Sans doute on fera moins de cas
Et des cordons et des crachats,
C'est ce qui les désole;
Mais les lauriers, mais les épis,
Les feuilles de chênes ont leur prix,
C'est ce qui nous console.

On en a vu qui, tristrement,
N'ont fait qu'épeler leur serment,
C'est ce qui nous désole;
On va le faire à haute voix,
De bouche et de cœur à la fois,
C'est ce qui nous console.

Tous les membres du club qui se sont distingués par leur patriotisme et leur zèle ont été invités par le peuple à se montrer, et ont été applaudis avec enthousiasme, particulièrement MM. de la Fayette et Bailly.

Enfin, l'heure de l'assemblée appellant les députés, ils ont été y porter le zèle que venoit d'enflammer encore l'approbation et le suffrage du peuple dont ils défendent les droits.